

# Interpellation – 40 à 60 personnes sans solution de jour à Malley : quelle réponse de Renens ?

Depuis plusieurs mois, **entre 40 et 60 personnes en situation de sans-abrisme se retrouvent quotidiennement sur la voie publique aux abords du Sleep-In à Renens.**

Le Sleep-In étant une structure d'hébergement d'urgence nocturne, ses portes sont fermées durant la journée. Une partie des personnes accueillies la nuit reste néanmoins à proximité, notamment parce qu'elles considèrent la structure et son équipe comme un point de repère sécurisant.

Faute d'alternative à proximité, la rue devient ainsi, de fait, leur espace d'accueil de jour.

Cette situation n'est satisfaisante pour personne. Les personnes concernées passent parfois plusieurs heures sans accès à des sanitaires, à un point d'eau ou à un lieu permettant de se protéger des fortes chaleurs et des intempéries. L'équipe du Sleep-In ne dispose ni du mandat ni des moyens humains et financiers nécessaires pour assurer un accueil de jour. Enfin, cette concentration de personnes dans l'espace public peut générer des difficultés de cohabitation dans le quartier.

**On ne peut cependant demander à plusieurs dizaines de personnes de quitter l'espace public sans être capable de leur proposer un endroit où aller.**

## Un besoin connu qui s'est aggravé

La situation actuelle n'est pas apparue spontanément.

Pendant plusieurs années, **La Demeure**, située sur la friche de Malley à environ 200 mètres du Sleep-In, a offert un espace de répit et d'accueil durant la journée aux personnes en situation de grande précarité. Sa fermeture a laissé un vide important dans le secteur.<sup>1</sup>

Ce risque avait été identifié bien avant sa disparition. Dès 2024, une intervention au Conseil communal de Lausanne alertait sur la saturation des accueils de jour et rappelait que de petites associations comme La Demeure ne pouvaient se substituer durablement à une politique publique d'accueil.<sup>2</sup> En février 2025, le PS de Prilly demandait à son tour une réflexion régionale sur l'avenir de La Demeure et la prise en charge de la grande précarité.<sup>3</sup>

**Renens avait elle aussi été directement interpellée sur cette question.** En juin 2025, une interpellation demandait notamment à la Municipalité de se coordonner activement avec Lausanne et Prilly afin de garantir la continuité du projet de La Demeure et de soutenir concrètement la recherche d'un lieu pérenne. La Municipalité y a répondu en novembre 2025.<sup>4</sup> En mai 2026, l'évacuation de deux squats lausannois a remis à la rue environ **150 personnes**. Dans les semaines qui ont suivi, le Sleep-In indiquait devoir refuser jusqu'à **50 personnes par soir**, illustrant la pression croissante exercée sur les structures d'urgence existantes.<sup>5</sup>

Dans le même temps, Lausanne a choisi de renforcer son dispositif d'accueil de jour. Depuis juin 2026, **L'Espace est également ouvert le dimanche**. En 2025, environ **300 personnes en moyenne le fréquentaient chaque jour**, selon les chiffres communiqués par la Ville de Lausanne.<sup>6</sup>

L'ampleur de cette fréquentation confirme que l'accueil de jour constitue un besoin important et une composante à part entière de la prise en charge de la grande précarité.

**Or ce besoin ne s'arrête pas aux frontières communales. À Renens, la présence quotidienne de 40 à 60 personnes devant le Sleep-In en constitue aujourd'hui une manifestation particulièrement visible.**

La recherche d'une solution est par ailleurs soutenue par des habitant·es du quartier, notamment au sein de l'Association des habitants du quartier Malley Centre. Les échanges avec la Police de l'Ouest lausannois et les polices de proximité de Prilly et Renens corroborent également la nécessité d'apporter une réponse à cette situation.

Si la grande précarité nécessite évidemment une coordination régionale et cantonale, **la présence du Sleep-In sur le territoire renanais et la situation actuelle dans l'espace public appellent une implication active de la Ville de Renens.**

### **Questions à la Municipalité**

- 1. La Municipalité a-t-elle connaissance de la présence quotidienne de 40 à 60 personnes en situation de sans-abrisme aux abords du Sleep-In et comment évalue-t-elle cette situation ?**
- 2. La Municipalité reconnaît-elle qu'il existe aujourd'hui un manque en matière d'accueil de jour bas-seuil dans le secteur de Malley et plus largement à Renens?**
- 3. Depuis sa réponse de novembre 2025 à l'interpellation concernant l'avenir de La Demeure, quelles démarches concrètes la Municipalité de Renens a-t-elle entreprises pour assurer la continuité d'un accueil de jour dans le secteur et avec quels résultats ?**
- 4. Quelles discussions la Municipalité a-t-elle menées avec Prilly, Lausanne et le Canton concernant les conséquences de la fermeture de La Demeure et, plus largement, l'augmentation de la grande précarité dans le secteur de Malley ?**
- 5. La Municipalité est-elle prête à prendre l'initiative d'une concertation avec Prilly, Lausanne et le Canton en vue de la création d'un accueil de jour dans le secteur de Malley et à participer concrètement à son financement ?**
- 6. Dans l'attente d'une solution pérenne, quelles mesures immédiates la Municipalité peut-elle prendre ou soutenir afin de garantir aux personnes concernées un accès à l'eau, aux sanitaires et à un espace permettant de se protéger des fortes chaleurs et des intempéries ?**
- 7. La Municipalité est-elle disposée à rencontrer rapidement les représentant·es du Sleep-In et les acteurs concernés du quartier afin d'établir un diagnostic commun et d'examiner des solutions concrètes ?**

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

## Sources

1. *La Demeure forcée de fermer*, Le Courrier, 1er octobre 2025. La Demeure, installée depuis plusieurs années sur la friche de Malley, accueillait de manière inconditionnelle des personnes précarisées et devait quitter le site.
2. Conseil communal de Lausanne, Manon Zecca, *Interpellation urgente « La Demeure : garantir son travail essentiel »*, 19 mars 2024. L'interpellation situe La Demeure à environ 200 mètres du Sleep-In et alerte déjà sur la saturation des accueils de jour et la nécessité d'une réponse publique pérenne.
3. Parti socialiste de Prilly, *Interpellation – Qu'en est-il de l'avenir de « La Demeure » ?*, 10 février 2025. L'interpellation demande notamment une réflexion régionale concernant la prise en charge des personnes en situation de grande précarité.
4. Ville de Renens, *Réponse écrite à l'interpellation de Lucie Mauch et Marie Schneider « Pour une reconnaissance publique de l'association La Demeure et la garantie d'un nouveau lieu d'ici décembre 2025 »*, 3 novembre 2025. L'interpellation demandait notamment une coordination active de Renens avec Lausanne et Prilly ainsi qu'un soutien concret à la recherche d'un lieu pérenne.
5. Grand Conseil du Canton de Vaud, Joëlle Minacci, *Question orale – Répondre à l'urgence des hébergements d'urgence*, déposée le 2 juin 2026. Le texte fait état de deux squats évacués en mai, d'environ 150 personnes remises à la rue et de jusqu'à 50 refus par soir au Sleep-In.
6. Keystone-ATS / La Télé, *Lausanne : L'Espace d'accueil pour personnes précaires ouvre le dimanche*, 3 juin 2026. Selon les informations communiquées par la Ville de Lausanne, environ 300 personnes fréquentaient en moyenne L'Espace chaque jour en 2025. Depuis le 1er juin 2026, l'accueil est également ouvert le dimanche.